



PAYS DE SAVOIE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**Communiqué délégué syndical CFDT en garde à vue Annecy -
24/03/23**

Eric LAFRASSE, délégué syndical CFDT de Fournier Mobalpa, a été interpellé jeudi 23 mars 2023 en fin d'après-midi et placé en garde à vue au commissariat de police.

Il a été libéré en milieu d'après-midi le vendredi 24 mars 2023.

La CFDT est scandalisée que son militant ait été placé en garde à vue pour "organisation de manifestation illicite", alors que 1000 personnes s'étaient séparés du cortège syndical sans qu'à aucun moment, Monsieur LAFRASSE, placé en fin de cortège, n'ait initié cela.

La CFDT dénonce ce placement en garde de vue arbitraire, y voyant une répression du mouvement social et syndical.

Elle considère que Monsieur LAFRASSE a servi de bouc-émissaire en vue d'affaiblir la mobilisation syndicale.

S'il est poursuivi sur le plan judiciaire, la CFDT défendra son militant par Me Virginie VABOIS, avocate au barreau d'Annecy.

La CFDT a toujours appelé à des manifestations pacifiques et non violentes contre la réforme des retraites.

Ce qui s'est toujours bien passé à Annecy en coordination avec la Préfecture de Haute-Savoie et la police.

Les opposants à la réforme des retraites se sentent méprisés et sont en colère par le 49.3 utilisé à l'Assemblée nationale et le discours du Président de la République.

La CFDT a averti le gouvernement et les parlementaires de possibles débordements suite à cette réforme des retraites.

Ne pas recevoir les organisations syndicales, alors qu'un mouvement social massif, calme et déterminé se déroule depuis 2 mois, est une erreur majeure.

Seul le retrait de la loi de la réforme des retraites apaisera le pays.

Rendez-vous le mardi 28 mars 2023 à Annecy, 14h, Préfecture.

Cordialement.

Thierry LAVERGNE
secrétaire général adjoint

UTI CFDT Pays de Savoie
29 Rue de la Crête
BP 37 CRAN GEVRIER
74962 ANNECY CEDEX
Tél. 04 50 67 91 70
uti7374@aura.cfdt.fr